



<p>ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES</p> <p><i>Nombre de membres :</i> <i>En exercice : 9</i> <i>Présents : 6</i> <i>Votants : 8</i> <i>Procurations : 2</i></p> <p><i>Date de convocation :</i> 10 novembre 2022</p> <p><i>Date d'affichage :</i> 10 novembre 2022</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES</p> <p>Le dix-huit novembre deux mille vingt-deux, à 11 heures 30, les membres du Bureau de l'Association Foncière, convoqués légalement, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Commune de Gennes, sous la présidence de Monsieur Jean Simondon, président de l'Association Foncière</p> <p>Etaient présents : CHOUFFE Jean-Claude, DACH Roger, GENILLOUX Jean-Pierre, GENILLOUX Philippe, HUGOT Jean-Pierre, SIMONDON Jean</p> <p>Excusés : BEAUD Jean, procuration à HUGOT Jean-Pierre JANNIN Jean-François, procuration à SIMONDON Jean</p> <p>Absents : HIRCHI Céline, DDT du Doubs</p> <p>Secrétaire : GENILLOUX Philippe</p>
---	--

Délibération AFR 221101 : Approbation du compte-rendu du bureau du 8 avril 2022

Le compte-rendu du bureau du 8 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture